

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M.R.C. DE JOLIETTE**

Séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-De-Lourdes tenue le 12 juillet 2010 à 20 :00 heures au lieu habituel des sessions, 4050, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Mme Marthe Blanchette	poste # 1
M. Pierre Guilbault	poste # 2
M. Pierre Venne	poste # 3
M. Réjean Belleville	poste # 4
Mme Christine Marion	poste # 5
M. Michel Picard	poste # 6

Formant quorum sous la présidence de
Madame Céline Geoffroy, Mairesse

La directrice générale, secrétaire-trésorière
Madame Micheline Miron

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2010 de la séance ordinaire du conseil du 14 juin 2010 et de la séance extraordinaire du 28 juin 2010
4. Approbation des comptes payables et payés
5. Correspondance
6. Rapport des comités
7. Rapport sur les travaux publics et autres services administratifs
8. Urbanisme et mise en valeur du territoire
9. Réglementation
 - 9.1. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 05-10-2010 visant à modifier la grille des usages et des normes de la zone R-19 concernant l'habitation (rues Jean et Rousse)
 - 9.2 Adoption du règlement numéro 2-2010 décrétant une dépense de 201 587,00\$ (phase 2 rue Guilbault)
10. Affaires nouvelles
 - 10.1 Stéphane Bérard, Ca Inc.- Travaux relatifs au programme de la taxe sur l'essence
 - 10.2 Éviction du 3811 rue Principale
 - 10.3 Stabilisation du 5200 rang Ste-Rose (reporté)
 - 10.4 Boulard & Richer, Avocates – Généreux Construction
 - 10.5 Entretien des chemins d'hiver et épandage d'abrasifs (Soumissions)
 - 10.6 Aide à l'amélioration du réseau municipal – Dossier n° 00016121-1-61045 (14) – 2010-06-04-62
 - 10.7 Mise aux normes et augmentation de la capacité (bâtiment) – Certificat de paiement n° 1
 - 10.8 Plan des mesures d'urgence

- 10.9 Appel d'offres – Rue Sarah – Rue Des sources – Reconstruction du rang Sainte-Rose
- 10.10 Travaux de voirie – Amendement de la résolution 2010-05-99
- 10.11 Rue Paquin - Accotement
- 11. Varia
- 12. Période de questions
- 13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant constaté, la présidente de l'assemblée, madame la mairesse Céline Geoffroy, déclare l'assemblée ouverte

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT qu'un ordre du jour facilite le déroulement d'une séance du conseil ;

2010-07-142

Il est proposé par Réjean Belleville,,
Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes adopte l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2010 de la séance ordinaire du conseil du 14 juin 2010 et de la séance extraordinaire du 28 juin 2010

2010-07-143

Il est proposé par Pierre Guilbault,
Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2010 de la séance ordinaire du conseil du 14 juin 2010 et de la séance extraordinaire du 28 juin 2010

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

4. Approbation des comptes payables et payés

Suite à l'émission des certificats de disponibilité des crédits par la secrétaire-trésorière (article 961 du Code municipal) et à l'autorisation de dépenses qui lui est conférée en vertu de la délégation de pouvoirs (article 961.1 du Code municipal et du règlement 02-2003 et ses amendements), la secrétaire-trésorière soumet la liste des chèques (qui fait partie intégrante du procès-verbal comme si tout au long récitée) qu'elle a fait émettre en paiement des comptes payés ou payables et demande au conseil de l'approuver.

2010-07-144

Il est proposé par Christine Marion,
Et résolu :

D'approuver les comptes au montant de 206 512,56 \$ et en autorise le paiement à même les postes budgétaires prévus à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

5. Correspondance

Dépôt de la liste des correspondances

La directrice générale et secrétaire-trésorière a remis, pour information à chacun des membres du conseil, une liste des correspondances reçues à la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes au cours du mois.

2010-197 Club Guillaume Tell Inc. – Permission de traverse pour 2010-2011

2010-07-145

Il est proposé par Pierre Venne,

Et résolu :

D'autoriser le Club Guillaume Tell Inc. à circuler sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes à l'endroit suivant :

Chemin Presqu'île entre les numéros civiques 5630 et 5650.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

2010-203 Bibliothèque – Pièce de théâtre

2010-07-146

Il est proposé par Christine Marion,

Et résolu :

D'autoriser la dépense de 500\$ au comité de la bibliothèque municipale pour le financement de son activité pièce de théâtre

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

2010-211 FQM – Tournée d'information – Outils pour une saine gestion

2010-07-147

Il est proposé par Réjean Belleville,

Et résolu :

D'autoriser la dépense de formation par la FQM concernant les contrats municipaux au montant de 28,22\$ par personne à :

Madame Céline Geoffroy
Madame Marthe Blanchette
Madame Christine Marion
Monsieur Pierre Venne

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

6. Rapport des comités

Monsieur Pierre Venne

Nous sommes bien protégés par la sécurité publique. Selon un rapport de la sûreté, il y a eu 12 appels de demande de service. Si vous avez des demandes,

n'hésitez pas à m'en parler, j'acheminerais la demande auprès de la sûreté du Québec.

Monsieur Réjean Belleville

Madame la mairesse et moi avons fait le tour des chemins de la municipalité. Nous irons bientôt en soumission pour faire certains travaux. Si le budget le permet, à l'automne nous pourrions faire faire du rapiéçage sur certaines rues.

Madame Marthe Blanchette

Lors de la journée plein air au parc Paul-Émile-Asselin nous avons eu 160 personnes dont 100 enfants c'est satisfaisant pour une première participation. Le 15 août nous aurons une journée famille qui se déroulera sur le site de l'hôtel de ville, nous espérons une belle participation.

Concernant la Maison des jeunes, nous sommes à la recherche de bénévoles.

Madame Céline Geoffroy

Nous avons dans la municipalité différents comités nous manquons de bénévoles. Parlez-en, si ça vous intéresse contactez-nous.

Monsieur Michel Picard

Le projet «eau» avance tranquillement. Un stationnement a été aménagé pour faciliter l'accès de la grosse machinerie au site de l'aqueduc.

7. Rapport sur les travaux publics et autres services administratifs

Le conseil prend acte de dépôt du rapport :

- Sur les travaux publics et autres services administratifs dont copie est déposée aux archives de la municipalité

8. URBANISME

9. RÉGLEMENTATION

9.1. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 05-10-2010 visant à modifier la grille des usages et des normes de la zone AR-06 concernant l'habitation (rues Jean et Rousse)

2010-07-148

Il est proposé par Pierre Guilbault,
Et résolu :

D'adopter le deuxième projet de règlement numéro 05-10-2010 modifiant le règlement numéro 05-1992 intitulé règlement de zonage, tel que déjà amendé, en vue de :

- Modifier la grille des usages et des normes de la zone AR-06) concernant l'habitation

(Copie en annexe au procès-verbal)

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

9.2 Adoption du règlement numéro 2-2010 décrétant une dépense de 201 587,00\$ (phase 2 rue Guilbault)

2010-07-149

Il est proposé par Michel Picard,
Et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2-2010 décrétant une dépense de 201 587,00\$ et un emprunt de 201 587,00\$ pour l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et de voirie sur la rue Guilbault phase 2

(Copie en annexe au procès-verbal)

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10. Affaires nouvelles

10.1 Stéphane Bérard, Ca Inc. - Travaux relatifs au programme de la taxe sur l'essence

2010-07-150

Il est proposé par Marthe Blanchette,
Et résolu :

D'autoriser la dépense de 1 523,82\$ taxes incluses à Stéphane Bérard, Ca Inc. pour l'exécution des travaux relatifs au programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10.2 Éviction du 3811 rue Principale

CONSIDÉRANT le contrat numéro 16 930 328 ;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse de Joliette a obtenu un jugement en délaissement le 24 mars 2009 ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu d'un bref d'exécution délivré par la Cour, un huissier a vidé la maison de son contenu sur la voie publique ;

CONSIDÉRANT QUE la caisse est propriétaire de l'immeuble, il y a lieu de lui faire parvenir les frais relatifs à ce dossier ;

2010-07-151

Il est proposé par Pierre Venne,
Et résolu :

De demander à la Caisse de Joliette d'assumer les coûts relatifs à sa propriété du 3811, rue Principale et ils sont :

Remorquage	101,58\$
Ramassage des encombrants	1 845,51\$
Temps d'homme	522,29\$
Machinerie	200,00\$

	2 669,38\$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10.3 Stabilisation du 5200 rang Ste-Rose (reporté)

10.4 Boulard & Richer, Avocates – Généreux Construction

2010-07-152

Il est proposé par Pierre Venne,
Et résolu :

D'autoriser la dépense de 2 284,15\$ pour les honoraires de Boulard & Richer, Avocates dans la cause municipalité de Notre-Dame-de-lourdes contre Généreux Construction pour des travaux exécutés sur la rue Principale

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10.5 Entretien des chemins d'hiver et épandage d'abrasifs (Soumissions)

Soumissionnaire	Montant taxes incluses	Pondération
Les Ent. Bourget Inc.	2010-2011 138 571,78\$	95 points
	2011-2012 138 571,78\$	95 points
	2012-2013 138 571,78\$	95 points

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'avis aux soumissionnaires, sera assimilée à la soumission la plus basse, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation énoncé à l'annexe "B" ;

2010-07-153

Il est proposé par Marthe Blanchette,
Et résolu :

D'accorder l'entretien des chemins d'hiver et l'épandage d'abrasifs à Les Entreprises Bourget Inc. ayant obtenu 95 points du système de pondération et d'évaluation pour trois (3) ans totalisant 415 715,34\$ taxes incluses.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Droit de veto

Madame Céline Geoffroy, mairesse enregistre son droit de veto

10.6 Aide à l'amélioration du réseau municipal – Dossier n° 00016121-1-61045 (14) – 2010-06-04-62

CONSIDÉRANT la confirmation du ministre des Transport monsieur Norman MacMillan d'une subvention de 11 000\$ pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal ;

2010-07-154

Il est proposé par Pierre Guilbault
Et résolu :

Que le conseil approuve les dépenses conformément aux stipulations du ministère des Transports pour des travaux d'amélioration du réseau municipal et remplacement de ponceaux pour un montant 88 031,38\$:

Les travaux des présentes ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10.7 Mise aux normes et augmentation de la capacité (bâtiment) – Certificat de paiement n° 1

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme LBHA Associés Inc., ingénieur au dossier pour le paiement des travaux exécutés dans le projet de «Mise aux normes et augmentation de la capacité (bâtiment)»

2010-07-155

Il est proposé par Pierre Venne,
Et résolu :

D'autoriser le certificat de paiement n° 1 à l'entrepreneur Bernard Malo Inc. comme suit :

Montant à ce jour	36 940,64\$
Retenue 10%	(3 694,06)\$

	33 246,58\$
T.P.S. 5%	1 662,33\$
T.V.Q. 7,5%	2 618,17\$

	37 527,08\$

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10.8 Plan des mesures d'urgence

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit d'avoir un plan des mesures d'urgence et de le maintenir à jour ;

2010-07-156

Il est proposé par Marthe Blanchette,
Et résolu :

D'adopter le plan des mesures d'urgence tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10.9 Appel d'offres – Rue Sarah – Rue Des sources – Reconstruction du rang Sainte-Rose

2010-07-157

Il est proposé par Pierre Venne,
Et résolu :

De demander un appel d'offres sur internet pour les 3 projets suivants :

- Rue Sarah
- Rue Des sources
- Reconstruction du Rang Sainte-Rose : de la route 131 à la rue Bouchard et d'asphalter les accotements ± 20 pouces.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10.10 Travaux de voirie – Résolution 2010-05-99 - Travaux supplémentaires

CONSIDÉRANT la résolution 2010-05-99 pour l'exécution de travaux de voirie ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu certains dépassements de coûts ;

2010-07-158

Il est proposé par Christine Marion,

Et résolu :

D'autoriser le paiement à même le poste budgétaire prévu à cet effet au montant de 5 127,88\$ plus les taxes pour les travaux supplémentaires comme suit :

Rues Jean et Rousse	199,51\$ plus les taxes
Rue Paquin	1 393,03\$ plus les taxes excluant les correctifs au ventre de bœuf et le chargement
Rues Lacombe et Robillard	44,27\$ plus les taxes
Rang Sainte-Rose	3 491,07\$ plus les taxes

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

10.11 Rue Paquin - Accotement

2010-07-159

Il est proposé par Réjean Belleville,

Et résolu :

D'autoriser le paiement à même le poste budgétaire prévu à cet effet au montant de 6 304,98\$ plus les taxes pour le matériel 0-¾ sur l'accotement de la rue Paquin

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11. Varia

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé ;

2010-07-160

Il est proposé par Marthe Blanchette,

Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 20 heures 52

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Mairesse

Secrétaire-trésorière

«Je, Céline Geoffroy, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».